

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1943)**

Heft 24

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sement, par les membres qui pourraient le faire, d'une cotisation bénévole s'ajoutant à la cotisation normale ; désireux de tenir compte de la situation difficile dans laquelle se trouvent certains des membres, du fait des circonstances, le comité central n'a pas cru devoir proposer une augmentation de la cotisation centrale, quand bien même le budget de 1943, basé sur les comptes de 1942, bouclait comme ces comptes, par un léger déficit. Comme d'autre part, la vente des normes et des imprimés divers paraît se développer favorablement, il est à espérer que, grâce à l'appoint de ces versements bénévoles, les comptes de l'année en cours solderont sans déficit notable. (A suivre).

Communiqué du secrétariat.

Honoraires des ingénieurs et des architectes.

Le Service fédéral du contrôle des prix a mis en vigueur, le 30 septembre 1943, de nouvelles prescriptions (n° 643 A/43). Ces prescriptions ne se limitent pas comme précédemment aux travaux d'ingénieur civil et d'architecture, mais s'étendent également aux travaux d'ingénieur mécanicien et électricien.

Le calcul des honoraires en pourcentage du coût des constructions ne subit pas de modification relativement aux prescriptions antérieures (n° 643 A/42). Par contre, les suppléments au tarif des honoraires pour le temps employé ont été élevés comme suit :

ingénieurs en chef	5 %
ingénieurs indépendants	10 %
ingénieurs-assistants	20 %
conducteurs de travaux et techniciens.	20 %
dessinateurs et comptables.	20 %
secrétaires.	20 %
architectes.	5 %
employés de l'architecte.	20 %

Le secrétariat a envoyé dernièrement un exemplaire de ces prescriptions n° 643 A/43 à tous les membres de la S. I. A. D'autres exemplaires peuvent être obtenus au secrétariat au prix de 20 centimes.

Zurich, le 12 novembre 1943.

Le Secrétaire.

Groupe professionnel des Architectes pour les relations internationales.

Communiqué.

Le Groupe des architectes S. I. A. pour les relations internationales a tenu cette année son Assemblée générale à Genève, à l'issue de l'Assemblée générale de la S. I. A., sous la présidence de M. F. Gampert, président.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale (Berne 1940) et l'adoption du rapport de caisse, le président fit un bref rapport sur l'activité du Groupe depuis le 23 novembre 1942, date de la dernière circulaire.

Les rapports avec l'étranger sont plus rares que jamais. En revanche, nos envois de livres et de matériel à dessin dans les camps de prisonniers ont continué, quoiqu'à un rythme ralenti, une lassitude certaine se faisant remarquer parmi les prisonniers eux-mêmes. C'est d'ailleurs pour stimuler leur activité que les divers organes préoccupés d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre (Bureau international d'éducation, Fonds européen de secours aux étudiants, Union chrétienne de jeunes gens) ont organisé en commun, cette année, le « Concours de la captivité ».

A la demande de ces instances, nous nous sommes chargés d'organiser, dans le cadre du règlement général, un concours

d'architecture, un concours d'urbanisme et un concours pour les ingénieurs civils. Tous ces concours sont ouverts aux prisonniers de guerre de toute nationalité. Sur notre intervention, le Comité central a présenté aux organisateurs des propositions pour la nomination des membres du jury. Ces propositions ont été ratifiées.

Après l'adoption, sans discussion, de ce rapport, l'assemblée a procédé au renouvellement du comité. MM. Fréd. Gampert, Hans Schmidt, Ed. Virieux et J.-P. Vouga, architectes ont été réélus. Pour remplacer M. Peter-Meyer, architecte, démissionnaire, il fut fait appel à M. Markus Hottinger, architecte à Zurich, cependant que M. Robert Næf, ingénieur à Zurich, succédait au regretté Robert Maillard.

Dans la discussion générale qui s'ouvrit ensuite, on émit l'avis qu'il était de la compétence du groupe de se préoccuper des possibilités de travail à l'étranger après la guerre. Il est urgent, en particulier, de préparer dès aujourd'hui ceux qui seraient désireux de partir, de les familiariser avec la langue et les méthodes de travail des pays où ils se rendront. Il y a lieu, également, de prendre contact avec les milieux financiers susceptibles de s'intéresser aux travaux de reconstruction. Grouper les techniciens et les financiers semble être une des tâches de notre société. D'autre part, dans le cadre de l'action pour la création de possibilités de travail, il serait parfaitement indiqué de recourir à des subsides pour organiser un certain nombre de cours de perfectionnement et d'adaptation en vue du travail à l'étranger.

Divers membres prirent encore la parole pour souhaiter qu'on aborde dans le même sens l'Office suisse d'expansion commerciale ainsi que les hautes écoles techniques. En clôture de cette discussion le comité accepta la mission d'étudier plus à fond cette question en tenant compte des diverses suggestions faites.

Au nom du Groupe des architectes S. I. A. pour les relations internationales :

Le président :

FRÉD. GAMPERT.

Le secrétaire :

J.-P. VOUGA.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription du S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section mécanique.

707. Jeune technicien. Devis, main-d'œuvre, préparation du travail. Petite fabrique. Suisse orientale.

709. Technicien en chauffage. Suisse orientale.

711. Jeune technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien. Chaudières, appareils pour l'industrie chimique. Bureau d'ingénieurs, Suisse orientale.

713. Technicien mécanicien. Outillage. Suisse orientale.

715. Jeune technicien mécanicien, éventuellement dessinateur. Atelier. Dessins et constructions simples. Entreprise industrielle de Suisse orientale.

717. Technicien électricien. Petits moteurs électriques. Commandes et contrôle de fabrication. Suisse orientale.

719. Technicien mécanicien. Fabrication en séries devis. Chef de fabrication. Connaissance parfaite du français. Age : de 30 à 40 ans. Fabrique moyenne de mécanique générale et de construction d'automates de Suisse romande.

721. Jeune technicien mécanicien ou éventuellement technicien électricien. Construction de machines de précision. Fabrique moyenne de machines, Suisse romande.

Sont pourvus les numéros : 9, 197, 199, 415, 437, 579, 601.

(Suite page 7 des annonces.)

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION - NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne.

L'oxydation anodique de l'aluminium
et de ses alliages.

En complément des précisions données au *Bulletin technique* du 16 octobre 1943, p. 283, nous allons passer en revue les divers domaines dans lesquels l'aluminium et ses alliages, traités par les procédés *Alzac* et *Alumilite*, ont pénétré et fait leurs preuves industrielles dans les différents pays dans lesquels l'industrie de l'aluminium oxydé s'est développée.

En règle générale, on peut dire que les pièces en aluminium pur ou en alliages d'aluminium jusqu'à une contenance maximale de 25 % de métaux étrangers, qu'elles soient laminées ou fondues, peuvent être oxydées et pourvues d'une couche protectrice efficace. Nous donnons ci-dessous quelques indications sur l'emploi qu'ont trouvé l'aluminium et ses alliages ainsi traités :

Transports terrestres : Construction des wagons pour voyageurs, ascenseurs, voitures de tramways, autobus ; indépendamment de la construction, même pour des pièces telles qu'encadrements de fenêtres et de portes, porte-bagages, poignées de freins ; dans la construction de l'auto et de la bicyclette : pistons de moteurs à explosion ou Diesel, carters, grilles protégeant les radiateurs, cadres de pare-brise. — *Constructions navales* : Hublots, conduites, porte-voix, rampes d'escaliers, ornements, etc. — *Constructions des avions* : L'alumilite avec sealing au bichromate a été généralement adopté et cela aussi bien pour l'aviation terrestre que pour l'aviation de marine. Nous citons : le corps et les ailes de l'avion, les flotteurs d'hydravions, les hélices parfois colorées en noir mat, certaines parties de carburateurs, tuyauterie pour la distribution d'huile et d'essence, rivets. — *Armée* : Masques à gaz, boutons, gamelles, insignes, certaines parties de projectiles et d'armes, réflecteurs pour projecteurs traités d'après le procédé *Alzac*. — *Matériel pour la lutte contre l'incendie* : Lances, échelles, pièces d'accouplement, extincteurs à mains, pompes centrifuges, etc. — *Équipement pour le sport* : Bâtons de ski. — *Industrie de l'optique* : Montures et boîtiers d'appareils, tableaux de courbes, pièces pour maintenir les lentilles dans les loupes, baquets pour la photographie, trépieds. — *Signalisation* : Panneaux indicateurs de routes, de ponts, de chemins de fer, signalisation de conduites à haute tension.

Construction d'appareils et de petites machines.

Articles de bureaux, machines à écrire et à calculer : Bagues entourant les touches, leviers de frappe et autres petites pièces pour machines à écrire et à calculer, matériel pour dessinateurs, règles à calcul, plumes-réservoirs, cavaliers. Teintes en noir, des tôles d'aluminium remplacent avantageusement les ardoises pour écoliers. — *Téléphones* : Disques à guichets, cadres circulaires, arrêts du doigt, récepteurs, pièces internes. — *Appareils de mesure* : Compteurs de vitesse, compteurs électriques, compteurs de tours, boîtiers de manomètre, boussoles. — *Appareillage pour T. S. F.* : Antennes et diverses pièces internes. — *Instruments de chirurgie et dentaires* : Équipement de salles d'opérations ; plateaux, récipients, cuvettes. — *Divers* : Pièces de machines à coudre, d'instruments de physique, d'appareils pour l'amélioration de l'ouïe, etc.

Machines et outillage, équipement industriel : Chalumeaux pour dure, couvercles, leviers, vis, écrous, poignées, pistolets pour peinture, dispositifs d'évacuation d'air, sirènes, appareils pour la vaporisation des liquides, vannes, boîtes à clapet pour pompes, cadres de filtres-presses en alliages au silicium, tuyaux, machines à laver, centrifuges, cadres pour compteur sur pompes à essence, fils quadrangulaires en aluminium pour électroaimants. — *Industrie textile* : Récipients et parties de machines utilisés en teinture, guide-fils, partichoires, cadres pour le doublage et la filature, bobines. — *Industrie chimique* : Filtres-presses, appareils de réchauffage d'eau adoucie, cuves contenant des peroxydes ou de l'eau oxygénée, tubes. — *Industrie de la gélatine* : Tamis filtrants. — *Horlogerie* : Cadrans, aiguilles, boîtiers, grandes aiguilles pour horloges publiques. — *Salines* : Transporteurs à secousses. — *Pressoirs* : Filtres et récipients recevant le moût de pommes. — *Industrie du papier* : Rouleaux conducteurs, puits, tuyaux, tambours à tamis. — *Brasseries* : Soupapes, appareils débitant la bière, tambours pour la germination de l'orge.

Alimentation et ustensiles de ménage :

Boîtes à conserves pour sardines à l'huile, crochets pour suspendre la viande de boucherie, mouleaux à glace pour frigorifiques, boîtes à lait, bouilloires pour fourneaux potagers, garnitures de fourneaux, théières, cafetières, casseroles, gobelets, poignées de couteaux, thermos, couverts de table, etc.

Architecture et ameublement :

Vitrines, cadres de fenêtres et de portes, rampes d'escaliers, grilles, rouleaux à persiennes, garnitures, meubles, supports de lampes, poignées de portes, radiateurs, charnières, porte-parapluies, grilles de protection de cheminées, pinces, pelles, panneaux dans les salles de bain, porte-linges, étagères, porte-savons, pommes de douches, plaque portant des inscriptions.

Un bel exemple d'un travail de ce genre sont les portes et les grilles de l'Union de Banques Suisses à Genève dont l'examen est intéressant pour des gens du métier.

Nous signalons que dans le nouveau palais que la Société Montecatini a fait construire il y a quelques années à Milan, on a utilisé 150 tonnes d'Anticorodal alumilite, comme cadres de fenêtres, grilles et barrières, panneaux décoratifs, etc. L'économie d'entretien qui a été déjà mentionnée dans la rubrique « Transports » est de très grande importance dans le domaine de l'architecture. Lors de l'établissement des plans de l'édifice cité plus haut, il avait tout d'abord été prévu que les cadres des fenêtres, balustrades, etc. seraient en acier au lieu d'Anticorodal alumilite. Leur prix de revient aurait été plus bas. Les architectes ont toutefois reconnu que l'économie d'entretien obtenue par l'emploi de l'Anticorodal alumilite compenserait en cinq ans la différence de prix et se transformerait ensuite en bénéfice net. Pour cette raison l'Anticorodal alumilite fut adopté et a parfaitement fait ses preuves depuis.

Arts et métiers :

Bols, rince-bouches, cache-pots, vases, cendriers, rasoirs de sûreté, boîtes à savon à barbe, aiguilles à tricoter, formes orthopédiques, fermetures éclair, plaques de couche pour fusil de chasse, bracelets, statuettes, médailles d'identité pour animaux, bagues pour poules et pigeons, archets pour violons, lanternes, etc.

Plaquettes imprimées : La parfaite résistance aux frottements, à la lumière et à l'action des huiles de l'aluminium alumilite a permis un large développement de son emploi pour les panneaux de réclame, plaques portant des indications techniques, etc. — *Eclairage* : Les réflecteurs traités par le procédé *Alzac* ont pratiquement le même pouvoir de réflexion qu'un métal argenté, et présentent l'avantage d'un poids moindre, d'une parfaite résistance aux chocs et d'une constance de pouvoir de réflexion. Ils sont donc utilisés non seulement pour les luminaires employés à l'intérieur des bâtiments, mais pour l'éclairage des rues, les réflecteurs pour projecteurs militaires, etc.

Cours de soudure électrique à Baden.

La Société anonyme *Brown, Boveri & Cie*, a organisé, l'une des premières du continent, en 1925-1926, des cours pour la soudure électrique dans ses usines de Baden. Ces cours jouissent d'une telle réputation que leur fréquence est devenue toujours plus forte. Les locaux ne suffisant plus pour accueillir les intéressés, la maison s'est décidée, au début de cette année, à construire une nouvelle école de soudure. Celle-ci a été inaugurée fin octobre et dispose de 25 postes.

Chaque cours peut donc accepter 25 participants, ayant chacun un poste à leur disposition pour toute la durée d'un cours.

Le cours 167 aura lieu du 6 au 9 décembre 1943 et le cours 178 du 20 au 23 décembre 1943, en langue allemande.

Théorie et exercices pratiques avec tous les métaux soudables. Le cours se terminera par une visite des usines *Brown, Boveri*, dans lesquelles 40 postes de soudure au chalumeau et plus de 120 postes de soudure électrique à l'arc sont en service (sans les 25 postes de l'école).

Demandez le programme des cours à la Société anonyme *Brown, Boveri & Cie*, service 4^e-S, à Baden.